



Katrin JADIN
Députée fédérale
Echevine de la Ville d'Eupen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Rassemblements de supporters : totalement inacceptable
selon la ministre de l'Intérieur !
- Bruxelles, le 4 mai 2021 -

Au cours de ces dernières semaines, des **grands rassemblements de supporters** ont eu lieu dans le cadre de matchs de football, notamment dans le cadre du Classico entre le Standard et Anderlecht ou alors avant la finale de la Coupe de Belgique. La saison 'Corona' 2020-2021 se trouve dans la dernière ligne droite et **les émotions parmi les supporters les plus fervents risquent encore de monter d'un cran.**

Bien que la plupart des supporters **se rassemblent pour venir encourager** une dernière fois leur équipe favorite avant un match important, nombreuses sont les personnes **qui oublient rapidement les mesures en vigueur. Distanciation sociale absente, retrait des masques de protection, utilisation de moyens pyrotechniques**, les infractions étaient nombreuses à être constatées lors de la diffusion des vidéos sur les réseaux sociaux et ces faits n'ont pas échappé à la ministre de l'Intérieur, Annelies VERLINDEN (CD&V).

Interrogée par la Députée fédérale Katrin JADIN (MR), la ministre n'a pas manqué de souligner dans sa réponse **que ces rassemblements sont totalement inacceptables en raison des mesures prises dans la lutte contre la propagation du coronavirus.** D'ailleurs, la ministre a tiré plusieurs conclusions de ces incidents : **les clubs doivent être responsabilisés** encore plus, la circulaire «**Sécurité à l'occasion des activités liées au football**» de septembre 2020 **sera remise aux autorités locales** visant à les soutenir dans l'accomplissement de leurs devoirs d'ordre public dans le contexte spécifique et particulier des matchs de football et finalement, **les supporters doivent être rappelés que des rassemblements ne sont actuellement pas permis** autour des stades de football.

Dans sa réponse, VERLINDEN poursuit que **les clubs concernés et la Pro League ne devront pas craindre de conséquences.** Cependant, comme les rassemblements étaient interdits autour des stades et **sur la voie publique et qu'ils étaient souvent accompagnés par l'utilisation de pyrotechniques, des P-Vs ont été dressés pour infractions à la loi football et la réglementation covid.** À l'heure d'écrire ces lignes, des supporters des clubs suivants ont déjà fait l'objet de verbalisations : Antwerp, Beerschot, Genk, Gent, Kortrijk, KV Mechelen et RWDM. Différentes personnes ont également été identifiées dans le cadre du match entre le Standard de Liège et Anderlecht qui a eu lieu le 28 février 2021, des PV seront rédigés ultérieurement. Des PVs suivront sans doute aussi pour d'autres rencontres où des infractions ont été ou seront encore constatés.

« Je comprends bien qu'en ces temps difficiles, les supporters cherchent la sensation qu'ils ont connus avant la crise sanitaire. Après ces longs mois sans événements, la plupart de la population a envie de retrouver la vie d'avant. Mais il faut traiter toutes les personnes sur un même pied d'égalité et nous ne pouvons pas interdire à l'un des rassemblements et les tolérer pour d'autres. Heureusement, l'avenir nous sourit et de plus en plus d'événements pourront au fur et à mesure avoir lieu avec spectateurs », conclue la Députée Katrin JADIN.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
TÉMOIGNAGES, CONTACTEZ KATTRIN JADIN**

Tél. : 0478/333.417 | e-mail : kattrin@jadin.be